Industrie automobile: véhicules-citernes, catégories N et O, stabilité au retournement, règlement CEE/Nations Unies

1998/0292(AVC) - 13/04/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant sans débat la recommandation de M. Peter KITTELMANN (PPE, D), le Parlement européen donne son avis conforme sur le projet de règlement de la CEE/NU concernant la stabilité au retournement des véhicules-citernes.